



Transformation garage en chambre : précisions choix DP1, DP2....

Par **Gisou33**, le **29/09/2020 à 19:58**

Bonjour,

Nous avons fait construire une maison il y a 30 ans, avec un garage accolé. Il y avait une porte à l'avant et l'arrière de ce dernier pour y accéder.

En 2013, nous avons décidé de l'agrandir à l'avant (suppression porte et pose d'une fenêtre) et à l'arrière (pose baie vitrée) afin qu'il soit plus spacieux et puisse faire office de rangement jardin et cellier.

Nous souhaiterions désormais transformer cette pièce en chambre.

Je me posais la question de savoir quels documents précisément je devais inclure dans la déclaration préalable, car finalement il n'y aura pas modification de la façade (exemple: DP4, DP5 inutiles?).

En vous remerciant d'avance de votre aide

Bonne soirée

Gisèle.

Par **youris**, le **29/09/2020 à 20:11**

bonjour,

voir ce lien qui répond à votre question :

http://leparticulier.lefigaro.fr/jcms/p1_1585400/comment-faire-pour-transformer-son-garage-en-piece-a-vivre

salutations

Par **Gisou33**, le **29/09/2020** à **20:45**

Merci pour votre réponse si rapide !

J'avais bien connaissance de ces informations, il s'agit d'une déclaration préalable, ma question portait sur le choix précis des documents à fournir au regard de ma situation. Exemple DP4 et DP5 qui sont demandés si cela modifie l'aspect extérieur. Il n'y aurait donc que le DP1?

En vous remerciant de nouveau